



ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 30 MAI 2024

Résultat des votes

Carentoir, le 30 mai 2024 - L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de la société Guillemot Corporation S.A. tenue, le 30 mai 2024, à Carentoir, sous la présidence de Monsieur Claude Guillemot, Président du conseil d'administration, a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées, tant à caractère ordinaire qu'à caractère extraordinaire.

- Nombre des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 38
- Nombre de voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 15 176 726

Guillemot Corporation est concepteur et fabricant de matériels et d'accessoires de loisirs interactifs. Le Groupe propose une gamme de produits diversifiée sous les marques *Hercules* et *Thrustmaster*. Acteur sur ce marché depuis 1984, le Groupe Guillemot Corporation est présent dans onze pays (France, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Canada, Italie, Belgique, Chine-Hong-Kong, Roumanie et Pays-Bas) et diffuse ses produits dans plus de cent cinquante pays. La mission du Groupe est d'offrir des produits performants et ergonomiques pour maximiser les satisfactions des utilisateurs de loisirs numériques interactifs.

Contact : Guillemot Informations Financières - Tél : 02 99 08 08 80 - www.guillemot.com

ISIN : FR0000066722

Guillemot Corporation S.A.

Société Anonyme au capital de 11 617 359,60 euros - 414 196 758 R.C.S. Vannes
Siège social : 2 rue du Chêne Héleuc – 56910 Carentoir - France

Résolution	Caractère	Statut de la Résolution	Nbre total de voix exprimées	Nbre d'actions	% du capital (2)	Voix favorables		Voix défavorables		Abstentions
						Nbre	% (2)	Nbre	% (2)	
N°1	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 726	100,00%	0	0,00%	0
N°2	Ord.	Adoptée	<i>Affectation du résultat social de l'exercice clos le 31 décembre 2023</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 704	100,00%	22	0,00%	0
N°3	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 726	100,00%	0	0,00%	0
N°4	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du code de commerce (1)</i>							
			6 060 467	3 145 554	20,85%	6 038 351	99,64%	22 116	0,36%	0
N°5	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Claude Guillemot, Président Directeur Général</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 725	100,00%	1	0,00%	0
N°6	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Michel Guillemot, Directeur Général Délégué</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 725	100,00%	1	0,00%	0
N°7	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Yves Guillemot, Directeur Général Délégué</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 725	100,00%	1	0,00%	0
N°8	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Gérard Guillemot, Directeur Général Délégué</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 725	100,00%	1	0,00%	0
N°9	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Monsieur Christian Guillemot, Directeur Général Délégué</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 725	100,00%	1	0,00%	0
N°10	Ord.	Adoptée	<i>Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du code de commerce</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 725	100,00%	1	0,00%	0
N°11	Ord.	Adoptée	<i>Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux conformément au II de l'article L.22-10-8 du code de commerce</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 703	100,00%	1	0,00%	22
N°12	Ord.	Adoptée	<i>Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Claude GUILLEMOT</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	14 983 648	98,73%	193 078	1,27%	0
N°13	Ord.	Adoptée	<i>Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christian GUILLEMOT</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	14 983 648	98,73%	193 078	1,27%	0
N°14	Ord.	Adoptée	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 042 946	99,12%	133 780	0,88%	0
N°15	Ord.	Adoptée	<i>Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale ordinaire</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 726	100,00%	0	0,00%	0
N°16	Extra-ord.	Adoptée	<i>Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions de la société</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 096 726	99,47%	80 000	0,53%	0
N°17	Extra-ord.	Adoptée	<i>Accomplissement des formalités légales consécutives à l'assemblée générale extraordinaire</i>							
			15 176 726	8 909 641	59,05%	15 176 726	100,00%	0	0,00%	0

(1) Les actionnaires concernés, représentant 5 764 087 actions auxquelles sont attachés 9 116 259 droits de vote, n'ont pas pris part au vote.

(2) Les résultats formés de nombres décimaux sont arrêtés à la deuxième décimale, ceux qui ont au moins cinq en troisième décimale étant arrondis à la deuxième décimale supérieure.